

VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER
Au plus offrant et dernier enchérisseur
A LA BARRE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CAEN
11, rue Dumont d'Urville
Le JEUDI 17 OCTOBRE 2024 à 14 H 00

ENSEMBLE DE TROIS BATIMENTS A USAGE PROFESSIONNEL
74 et 74 bis rue Georges Clémenceau à VILLERS-BOCAGE (14310)

cadastré Section AI N°169 pour une contenance de 0ha 09a 00ca et Section AI 170 pour une contenance de 0ha 11a 47ca, soit une contenance totale de 0ha 20a 47ca, composé de :

- un cabinet d'avocats, d'un cabinet de kinésithérapie, un cabinet de litho thérapeute, un cabinet médical et un secrétariat médical

et plus amplement décrit, notamment quant à la composition, aux surfaces, aux locations en cours, dans le procès-verbal descriptif en date du 4 juin 2022, inséré au cahier des conditions de vente consultable sur le site du cabinet d'avocats www.calexavocats.fr ou au cabinet de Maître Jérôme MARAIS, ainsi qu'au greffe du Tribunal Judiciaire de CAEN où il est déposé



CONDITIONS D'OCCUPATION : Les bâtiments sont actuellement loués à usage professionnel

VISITE SUR PLACE organisée par la SCP BEUFILS FILY RIBETON LEVEQUE, Commissaires de Justice à CAEN, **le samedi 5 octobre 2024 de 10h00 à 11h00**

Aux requête, poursuites et diligences de : la S.A CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE NORMANDIE dont le siège social est 151 rue d'Uelzen – 76230 BOIS GUILLAUME, ayant pour avocat Maître Jérôme MARAIS, membre de la SCP INTERBARREAUX CALEX AVOCATS, avocat susnommé

Il sera procédé auxdits jour, heure et lieu ci-dessus à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un lot des biens ci-dessus désignés.

MISE À PRIX : Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de CAEN où toute personne peut, sans frais, en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat sus nommé, les biens ci-dessus désignés seront mis en vente sur la mise à prix de :

DEUX CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE EUROS – 292 000 €
frais préparatoires payables en sus et sans diminution de la mise à prix ci-dessus

Pour tous renseignements, s'adresser au cabinet de Maître Jérôme MARAIS, avocat susnommé poursuivant la vente dont il s'agit Tél. : 02.31.62.20.46 ou **se rendre sur le site du cabinet d'avocats www.calexavocats.fr** ainsi qu'au greffe du Tribunal Judiciaire de CAEN où est déposé le cahier des conditions de vente.

Nota .- Les enchères, d'un minimum de 500 €, seront reçues par ministère d'avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de CAEN.

Un chèque de banque de 29 200 euros (représentant 10 % de la mise à prix), libellé à l'ordre du Compte Séquestre du Bâtonnier de CAEN est obligatoire pour porter les enchères

Fait et rédigé à CAEN par Maître Jérôme MARAIS avocat, le 20 août 2024